

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juin 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1019)

(Seconde délibération)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1

présenté par
le Gouvernement

12 BIS

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.